

1
(N^o 275.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Alphonse-Auguste Sudot, sténographe du Sénat.

MESSIEURS,

Le sieur Sudot s'est adressé au Sénat à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire; sa demande a été prise en considération.

La Chambre des Représentants a reçu avis de cette décision; elle est appelée à son tour à se prononcer sur la demande.

Né à Paris le 18 nivôse an IX, le pétitionnaire a satisfait aux lois militaires en France; en 1834 il est venu s'établir en Belgique, où l'un de ses enfants a rempli les obligations imposées par la loi sur la milice.

Sa conduite est honorable; les autorités, dont on a demandé l'avis, sont unanimes à le déclarer digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.
